

GUIDE
DE L'ADHÉRENT

Seul, vous développez votre entreprise.
Ensemble, nous développons et défendons toute une profession.

· **Développer** votre business · **Comprendre** votre marché
· **Réduire** vos coûts · **Attirer** les talents · **Défendre** vos intérêts

www.cifl.com

QUI SOMMES-NOUS ?

Créé en 1960, le Comité Interprofessionnel des Fournisseurs du Laboratoire (CIFL) est l'Association Professionnelle de référence des fournisseurs de produits, services et instrumentations de Laboratoire sur le marché français.

Voix collective de la profession, le CIFL met à votre disposition des leviers concrets : développer votre business, comprendre votre marché, réduire vos coûts, attirer les talents et défendre vos intérêts.



PLUS DE **10 000** SALARIÉS

PLUS DE **3** MILLIARDS D'EUROS DE CA CUMULÉ

PLUS DE **90%** DU MARCHÉ DU LABORATOIRE

PLUS DE **85%** DE PME /TPE

LE MOT DU PRÉSIDENT



Chères adhérentes, chers adhérents,

Depuis 1960, le CIFL rassemble et représente les entreprises qui font vivre la filière française du laboratoire :
fabricants, distributeurs et sociétés de services, engagés chaque jour au service de la recherche, de l'analyse et du contrôle.

Notre profession constitue une filière à la fois discrète, stratégique et indispensable.
Avec plus de 10 000 salariés, plus de 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires cumulé et une représentation de plus de 90 % du marché du laboratoire, le CIFL porte aujourd'hui la voix d'un écosystème économique et scientifique majeur.

Dans un environnement qui évolue rapidement, notre rôle ne peut cependant pas se limiter à représenter notre profession.
Notre ambition est d'être utile, concrètement, à chacune de nos entreprises adhérentes.
C'est tout le sens de ce nouveau guide. Il présente les nombreux services et actions du CIFL autour de cinq piliers :
Business, Marché, Performance financière, Talents et Conformité juridique & Réglementaire.

Études de marché, statistiques, formations, rencontres entre adhérents, accompagnement au recrutement, achats mutualisés, aide au recouvrement, veille réglementaire ou encore Forum LABO : autant d'outils conçus pour accompagner le développement et la performance de nos entreprises.

Mais le CIFL est avant tout une communauté. Une communauté dans laquelle nous pouvons partager nos expériences, confronter nos idées, anticiper ensemble les transformations de notre marché et défendre collectivement les intérêts de notre profession.
Les rencontres organisées tout au long de l'année ont précisément vocation à favoriser ces échanges et le partage d'expertise entre nos membres.

Je souhaite donc que ce guide soit plus qu'une présentation de nos services : qu'il vous donne envie de participer, d'échanger et de vous impliquer davantage dans la vie du CIFL.

Car notre association sera d'autant plus forte que ses adhérents seront actifs et engagés.

Bienvenue au CIFL, et merci à chacune et chacun d'entre vous de contribuer, par votre engagement, à faire grandir et rayonner notre filière.

Loïc THOMAS, Président du CIFL

5 PILIERS POUR TRANSFORMER L'ADHÉSION EN VALEUR CONCRÈTE

Une lecture simple : pour chaque service, identifiez immédiatement ce que cela vous apporte.



1 - Business

- Forum LABO
- Achats mutualisés
- Rencontres Adhérents

2 - Marché

- Etudes de marché
- Statistiques et enquêtes

3 - Performance Financière

- Aide au recouvrement

4 - Talents

- Formations
- Jobboard et Forum emploi
- Partenariats Universités

5 - Conformité Juridique & Réglementaire

- Protection du chef d'entreprise
- Chartes et réglementations



FORUM LABO

Depuis sa création en 1994 par le CIFL, la manifestation **Forum LABO** possède des atouts majeurs qui ont largement contribué à son succès.

Toute l'innovation technologique est présentée à Forum LABO, pour la Recherche, l'Analyse, le Contrôle et le Process couvrant les domaines d'activité allant de la Chimie Analytique aux Life Sciences.

Son caractère technologique et scientifique, nourri d'échanges fructueux avec les sociétés savantes, les associations scientifiques, les filières de formations du monde du Laboratoire, en fait le rendez-vous incontournable de tous les acteurs de la profession, en alternance à Paris les années impaires et à Lyon les années paires.

Depuis 2025, le CIFL confie l'organisation de la manifestation à **Oxygene Expo**.

Les adhérents du CIFL bénéficient d'une réduction d'environ **30 % sur le tarif** de leur stand à Forum LABO et de l'ouverture des **inscriptions 3 semaines avant** les autres exposants, ce qui leur permet de choisir plus sereinement leur emplacement et d'augmenter leur visibilité.

VOTRE AVANTAGE ADHÉRENT | Réduisez votre coût d'exposition, sécurisez un meilleur emplacement et augmentez votre visibilité auprès de l'écosystème du Laboratoire.

ACHATS MUTUALISÉS

Notre partenariat avec l'Association **Réseau Mesure** nous permet de vous proposer depuis 2019 de nombreuses conditions d'achats mutualisés offrant ainsi la possibilité d'optimiser vos frais généraux sur un ensemble de postes de dépenses comme sur vos équipements bureautiques, vos expéditions ou sur vos formations.
Et également de disposer de solutions pour fidéliser et attirer vos talents en particulier au sein des TPE et PME.



Vos frais généraux optimisés

Haxoneo est la première plateforme de groupement d'achats innovante à destination des entreprises, TPE, PME et ETI. La mutualisation des volumes d'achats nous permet de vous proposer des conditions tarifaires « grands comptes » sans condition de taille d'entreprise entraînant des économies en moyenne de **20 %** sur vos achats indirects.
A ce titre, ce sont plus de 200 000 produits accessibles représentant plus de 60 catégories d'achats.

Vos expéditions de colis

Si vous utilisez **TNT** ou **FEDEX** pour les expéditions de vos colis, les tarifs négociés par notre partenaire Réseau Mesure pour les adhérents CIFL sont extrêmement avantageux.
Faites rapidement vos calculs et vous serez convaincus !

Grâce à ce partenariat, vous réaliserez en moyenne une économie de **35 %** sur vos factures de transports. Aucune limite minimum, ni maximum d'envois n'est requise, le contrat n'est pas exclusif et ne déclenche pas de facturation si aucune expédition n'est réalisée avec ces 2 transporteurs.

VOTRE AVANTAGE ADHÉRENT | Accédez à des conditions négociées que votre entreprise aurait difficilement obtenues seule et réduisez directement vos coûts de fonctionnement.



Offrez plus de pouvoir d'achat à vos salariés !
Plus besoin d'avoir systématiquement un Comité Social et Economique (CSE) pour générer des avantages à vos salariés !
Vous recherchez une solution pour fidéliser vos collaborateurs et attirer vos nouveaux talents ?
Place des Salariés est la plateforme d'avantages pour les salariés leur permettant d'accéder à des offres et avantages sur leurs achats et loisirs au quotidien, clé en main, sans effort pour l'entreprise.
Ce service s'adresse particulièrement aux TPE/PME voire aux CSE.

Formation aux risques routiers
Le risque routier est la première cause d'accident mortel professionnel et dans 90 % des cas, relève d'un comportement humain non adapté (fatigue, vitesse, utilisation du téléphone portable, prise de médicaments ou d'alcool).

Forte de ses 10 000 salariés parmi lesquels 5 000 itinérants, notre profession du Laboratoire est particulièrement exposée aux risques routiers. C'est la raison pour laquelle le CIFL s'est associé avec **Réseau Mesure** pour vous faire profiter de stages **CENTAURE** prenant ce risque très au sérieux.

Outre le fait que la responsabilité pénale du dirigeant peut être engagée en cas de manquements, un accident est avant tout un drame humain. CENTAURE est spécialisé dans la prévention des risques et de l'écoconduite et nous avons sélectionné des solutions spécialement adaptées pour nos adhérents.

VOTRE AVANTAGE ADHÉRENT | Réduisez certains risques opérationnels et enrichissez votre politique RH grâce à des solutions déjà sélectionnées et mutualisées par le CIFL.

LES RENCONTRES ADHÉRENTS

Le partage de l'information par le biais du réseautage entre adhérents est également l'un des atouts du CIFL.

Nous organisons régulièrement des rencontres de différents formats (Clubs, Rencontres en province, Dîner-débat…) afin de favoriser les échanges entre membres, avec la mise en commun de partage d'expériences, de conseils et d'expertise dans une ambiance conviviale.

Les **Commissions** du CIFL ont été pensées aussi bien en format présentiel que distanciel pour répondre aux attentes des adhérents.

Des rencontres avec les acheteurs des grands comptes :
acheteurs publics (CNRS, INRA, INSERM, UGAP, APHP…) ou du privé (SANOFI…) sont également planifiées régulièrement.



Afin de faciliter vos rendez-vous d'affaires, le CIFL peut vous prêter **une salle de réunion** dans ses locaux. L'utilisation de cette salle de réunion pour les adhérents est ponctuelle et gratuite.

Pour connaître les disponibilités ou pour plus de renseignements, merci de prendre contact avec vos interlocuteurs CIFL habituels.

VOTRE AVANTAGE ADHÉRENT | Accélérez les échanges avec vos pairs, partagez les bonnes pratiques et créez des opportunités de contact avec des décideurs et acheteurs clés.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale du CIFL a lieu chaque année. Elle est, pour notre Association professionnelle, l'occasion de présenter à ses adhérents toutes les actions menées en leur nom pendant une année ainsi que les orientations et les nouveaux services à venir. L'AG est aussi un moment privilégié pour vous accueillir dans un lieu agréable afin de vous permettre d'échanger avec vos confrères et de nouer des liens entre fabricants, distributeurs et sociétés de services. Chaque année, le programme est riche avec l'intervention d'une personnalité extérieure et a pour vocation de vous aider à faire évoluer vos entreprises et vos collaborateurs dans une atmosphère conviviale.



VOTRE AVANTAGE ADHÉRENT | Prenez de la hauteur sur votre environnement, comprenez les orientations de votre Association Professionnelle et développez votre réseau.

LES ÉTUDES DE MARCHÉ

Depuis plus de 20 ans, le CIFL commande et finance des études de marché de Laboratoire pour ses adhérents à un rythme de 2 à 3 par an en moyenne, représentant environ 20 % de son budget.

Pour cela, nous nous appuyons sur l'expertise des consultants **d'ALCIMED**, compétents à la fois dans les domaines économiques et scientifiques.



Des études généralistes :

Perspectives d'achats de vos clients par segment d'activité, évolution de leurs attentes, nouveaux besoins, potentiels de croissance...

Des études régionales :

Permettant de valider le poids économique et le dynamisme des laboratoires et des industries dans les différentes régions françaises.

Des études transversales :

Nouvelles attentes en termes de services, digitalisation des achats, contraintes de développement durable, nouveaux modes de distribution, prospective...

VOTRE AVANTAGE ADHÉRENT | Accédez à des données et analyses sectorielles que votre entreprise devrait autrement financer seule, pour objectiver vos choix stratégiques et commerciaux.

STATISTIQUES ET ENQUÊTES

Pour vous permettre de mieux connaître votre marché et vous positionner par rapport à vos confrères, le CIFL produit de nombreuses études statistiques et enquêtes tout au long de l'année qui viennent compléter les études de marché.

· **Enquêtes générales thématiques**
Salaires et primes – Frais de déplacement des itinérants – Voitures de fonction – Organisation du SAV – Facturation des services – Transformation digitale…

· **Statistiques économiques**
Répartition du CA par département – Répartition du CA services/marchés – Indice trimestriel CIFL….
Enquêtes traitées confidentiellement réservées aux seuls participants.

· **Statistiques produits**
Chromatographie – Spectrométrie – Robotique – PCR et qPCR – Titrimétrie – Pipetage – Fluorescence et Diffraction X…
Enquêtes payantes, confidentielles, traitées uniquement par Huissier de Justice et réservées aux seuls participants.



VOTRE AVANTAGE ADHÉRENT | Benchmarkez votre activité, détectez les tendances, challengez vos hypothèses et pilotez avec des repères sectoriels difficilement accessibles individuellement.



AIDE AU RECOUVREMENT

Le risque d'impayé ou risque client est aujourd'hui la première cause de défaillance des entreprises en France.

Fort de ce constat, le CIFL a décidé de créer un partenariat avec **CODINF** pour lancer **CODELAB**, un Comité de Prévention Recouvrement des Fournisseurs de Laboratoire. Ce service permet de mutualiser les expériences de paiement de chaque adhérent et de mettre à leur disposition un outil de gestion de leur crédit client.

Chaque adhérent à **CODELAB** a la possibilité d'effectuer des relances amiables, des mises en demeure et des requêtes en injonction de payer à l'entête du CIFL et du CODELAB.

Vous bénéficiez également d'informations de solvabilité **d'Ellisphère** et de l'accès au service **Euler Hermes Recouvrement**.

VOTRE AVANTAGE ADHÉRENT | Réduisez votre exposition aux impayés, professionnalisez vos relances et bénéficiez d'informations utiles pour arbitrer vos risques clients.

FORMATIONS
INTER-ENTREPRISES

Former ses collaborateurs, en plus d'être une obligation de l'employeur, représente également un investissement à court, moyen et long terme : l'entreprise qui décide de former ses salariés désire généralement améliorer
leurs compétences et savoir-faire. C'est une démarche avantageuse
sur le plan de la compétitivité de son entreprise comme de son développement.

Le CIFL a sélectionné des formations adaptées à vos métiers, à **des tarifs négociés spécialement pour nos adhérents**. Les salariés peuvent ainsi échanger avec leurs confrères en parlant du même métier avec le même langage tout en gardant la plus grande confidentialité sur leur activité.

Chaque formation réunit de 8 à 12 participants avec un format en présentiel et/ou distanciel.

Les formations commerciales sont payantes et se déroulent sur 1 ou 2 journées. Elles sont spécialement adaptées, suivant le sujet, aux ingénieurs commerciaux sédentaires ou itinérants, aux techniciens SAV, aux managers ou au back-office.

Les formations e-marketing et digitalisation sont gratuites sous forme de webinaires.



VOTRE AVANTAGE ADHÉRENT | Faites monter vos équipes en compétence avec des formations directement adaptées aux réalités des fournisseurs du Laboratoire et bénéficiez de tarifs négociés. Votre adhésion vous donne droit à deux formations gratuites.

JOBBOARD ET FORUM EMPLOI

Disposer des bonnes ressources humaines reste essentiel pour votre développement et pour votre pérennité.

Au vu des difficultés grandissantes en matière de recrutement pour la profession du Laboratoire, le CIFL souhaite apporter sa contribution en vous proposant d'utiliser le site internet comme un **jobboard**.
En qualité d'adhérent du CIFL, vous avez la possibilité de déposer des offres d'emploi sur le site CIFL tout comme de consulter les demandes d'emploi, de stages ou d'alternances.
En outre, ce service vous permet de gagner en visibilité en tant qu'entreprise qui recrute dans le domaine du laboratoire.

Promotion des métiers : par le biais de vidéos-témoignages de jeunes collaborateurs de nos adhérents, le CIFL communique sur vos métiers pour attirer de nouveaux talents au sein de notre profession.



VOTRE AVANTAGE ADHÉRENT | Diffusez vos besoins de recrutement dans un environnement sectoriel qualifié et bénéficiez d'une communication collective qui valorise les métiers de la profession.

PARTENARIATS UNIVERSITÉS

Dans le but d'accompagner nos adhérents, en particulier sur la thématique du recrutement qui est au coeur des enjeux majeurs de la profession du Laboratoire de demain, le CIFL a engagé des actions de sensibilisation de nos métiers auprès de la filière formation.

Le CIFL s'est donné la mission de promouvoir les formations en double compétence commerciale et scientifique en alternance. Depuis de nombreuses années, le CIFL est partenaire des Ecoles et Universités suivantes : ESTBA Paris (L3), Université de Cergy- Pontoise (M2), BiotechCo-ChemtechCo Grenoble (M2), ESTA Belfort (M2), Sup de Vente (M2)...

Ces partenariats formation entendent croiser les besoins de nos adhérents avec les attentes des étudiants et s'expriment concrètement par des actions de lobbying et des interventions du CIFL dans les établissements pour partager des expériences et mettre en lumière les métiers de notre profession et leurs futures opportunités de carrière.



VOTRE AVANTAGE ADHÉRENT | Contribuez à faire connaître vos métiers, rapprochez-vous des viviers de candidats et agissez collectivement sur l'attractivité de la profession.

PROTECTION DU CHEF D'ENTREPRISE

Le CIFL est adhérent **Les Entrepreneurs** (anciennement CPME) depuis 2015 et fait donc bénéficier ses adhérents des avantages que cela lui apporte au niveau de la représentativité.
Grâce à cette adhésion, vous pouvez bénéficier de la GSC avec une seule cotisation.

La **GSC** (Garantie Sociale des Chefs d'entreprise) est une Garantie Chômage pour les Mandataires Sociaux.

En effet, le Mandataire Social (gérant d'une SARL, PDG, ou DG d'une SA ou SAS...) ne bénéficie d'aucun droit aux allocations chômage en cas de faillite d'entreprise ou de révocation. La GSC assure une indemnité proportionnelle aux revenus antérieurs aux dirigeants mandataires sociaux et entrepreneurs individuels en cas de perte involontaire de leur emploi.

La GSC est une assurance volontaire pour laquelle l'adhésion est individuelle. Elle peut être prise en charge par votre entreprise.



VOTRE AVANTAGE ADHÉRENT | Bénéficiez d'une représentativité élargie et accédez à des dispositifs de protection pensés pour les dirigeants et entrepreneurs.

CHARTES ET RÉGLEMENTATIONS

Afin d'aider ses adhérents à défendre leurs intérêts et ceux de leurs collaborateurs, le CIFL a rédigé des Chartes spécifiques à la profession du laboratoire.

Nous vous recommandons d'utiliser ces Chartes en interne dans votre entreprise et auprès de vos clients. Vous pouvez également adapter les Chartes aux spécificités de votre entreprise en vous aidant de ces documents mis gratuitement à votre disposition sur notre site internet.

Charte de déontologie (obligatoire pour toute adhésion)

La Charte éthique des adhérents CIFL
Par l'intermédiaire du CIFL, la profession du Laboratoire s'engage à titre collectif et chaque entreprise à titre individuel, à se comporter en partenaire à part entière, responsable et conscient des enjeux de cette profession.



VOTRE AVANTAGE ADHÉRENT | Gagnez du temps avec des cadres de référence déjà adaptés à votre secteur et appuyez vos pratiques internes et vos relations clients sur des positions collectives.

Chartes à destination de vos salariés

La Charte de bon usage du courrier électronique
L'utilisation de la messagerie sur internet doit intervenir à titre professionnel.
Dans ce cadre, le salarié s'engage à utiliser la messagerie de façon opportune et à faire un bon usage des courriers électroniques....

La Charte d'utilisation du matériel informatique
Du matériel informatique est mis à disposition du salarié. A ce titre, il dispose de la faculté de se connecter à internet.
Par principe, ces connexions ne doivent intervenir que dans un cadre strictement professionnel hors exception ponctuelle et raisonnable....

La Charte de sécurité routière
La profession des Fournisseurs de Laboratoire compte environ 50 % d'itinérants, notamment dans les services commerciaux ou après-vente.
La prévention routière constitue donc une mesure de sécurité importante pour les salariés de notre secteur d'activité.
Le CIFL a ainsi rédigé cette Charte afin de sensibiliser toutes les entreprises et leurs collaborateurs aux bonnes pratiques de la route.

Les Chartes du Télétravail et du Home Office
Le CIFL a rédigé deux Chartes de Télétravail pour ses adhérents : une à destination de tous les itinérants travaillant en Home Office et une plus spécifique pour vos salariés sédentaires. Cette dernière s'est révélée indispensable depuis sa création en 2019.

VOTRE AVANTAGE ADHÉRENT | Disposez de bases sectorielles pour formaliser vos règles internes, sensibiliser vos équipes et sécuriser vos pratiques RH et opérationnelles.

Chartes à destination de vos clients

La Charte sur les délais de paiement
Les disparités des délais de paiement et les délais abusifs constituent un obstacle à l'équilibre des relations commerciales. La réduction de ces délais de paiement est un objectif inscrit désormais dans les réglementations françaises et européennes.

La Charte de sécurité des salariés et de décontamination du matériel
Cette Charte a pour but d'assurer la protection des salariés de tous nos membres lors de la manipulation d'équipements potentiellement contaminés, dans le cadre d'une prestation. En conséquence, tout fournisseur doit diffuser ce document auprès de ses clients pour affichage dans chaque lieu d'intervention.



VOTRE AVANTAGE ADHÉRENT | Cadrez les attentes avec vos clients, soutenez vos équipes terrain et appuyez-vous sur des documents communs à toute la profession.

COMMUNICATION

Le CIFL privilégie la communication et met en place de nombreux outils destinés à l'information de ses membres et acteurs de la profession : prescripteurs, acheteurs, écoles, membres associés.

Parmi ces outils, nos **Commissions** systématiquement animées par un Administrateur échangent et réfléchissent sur des thématiques d'actualité telles que les RH et le Social, le SAV et l'évolution des Services, les Statistiques, les Normes (DEEE – loi anti-cadeaux…) et donnent accès à nos adhérents à une grande richesse d'informations.

Grâce aux **Newsletters** hebdomadaires, nos adhérents reçoivent des informations sur tout ce qui touche également à la profession de façon à rester informés de l'actualité économique, structurelle, conjoncturelle….

Tous les événements importants de notre Association sont également disponibles sur notre site internet et les réseaux sociaux.



VOTRE AVANTAGE ADHÉRENT | Restez informé, contribuez aux positions collectives et bénéficiez d'une représentation qui donne davantage de portée aux enjeux de votre entreprise.

UNE ÉQUIPE À VOTRE DISPOSITION

POUR NOUS RENDRE VISITE

Lignes 8 et 13 - Invalides
Ligne 12 - Assemblée Nationale
RER : Ligne C - Esplanade des Invalides
Invalides

www.cifl.com



Stéphane RIOU
Délégué Général
Mob : +33 (0) 7 77 90 44 17
sriou@cifl.com



Laetitia BRY
Office Manager
Mob : +33 (0) 7 43 45 73 84
l.bry@cifl.com



Maxence VERKHOVSKOY
Chef de projet Marketing & Communication Digitale
Mob : +33 (0) 7 43 45 64 62
m.verkhovskoy@cifl.com

28, rue Saint-Dominique - 75007 PARIS
Téléphone : 33 (0) 1 44 18 98 62
infos@cifl.com
cifl.com